

5. L'entretien des haies brise-vent

5.1 Le désherbage

Le succès qui couronne l'établissement d'un brise-vent est principalement lié à la répression des plantes herbacées qui s'établissent de chaque côté du paillis de plastique et qui privent les arbres et les arbustes d'eau, de lumière et d'éléments nutritifs. Le désherbage doit s'effectuer durant au moins les trois premières années suivant la plantation. Il se poursuivra jusqu'à ce que les arbres et les arbustes aient pris le dessus, ce qui varie en fonction de leur rapidité de croissance. Le sarclage mécanique, le fauchage et le désherbage chimique constituent trois opérations pratiquées pour désherber les haies brise-vent.

Le sarclage devrait être répété deux ou trois fois au cours de la saison de croissance, par temps chaud et sur un sol sec, avant que les herbes ne dépassent les plants en hauteur. On devra prendre garde à ne pas déchausser le paillis de plastique et à ne pas briser les racines des arbres et arbustes.

Le fauchage des mauvaises herbes est généralement moins efficace que le sarclage puisque le jeune plant doit lutter contre les mauvaises herbes pour trouver dans le sol l'eau et les éléments nutritifs dont il a besoin. Toutefois, avec le paillis de plastique, la compétition est moins féroce, et le fauchage donne des résultats acceptables. Cette opération doit être répétée fréquemment pour empêcher les mauvaises herbes de dépasser les plants en hauteur. Le fauchage peut s'effectuer avec une débroussailleuse, une tondeuse à gazon ou une faucheuse installée sur un tracteur.

Si on emploie des herbicides, il faut s'assurer que les arbres et arbustes composant la haie ne seront pas affectés par le produit utilisé.

5.2 La protection contre les rongeurs

Les rongeurs, tel le campagnol des champs, grugent l'écorce à la base de certains arbres. Ils causent parfois des dommages importants. Les feuillus produisant du bois d'œuvre de qualité sont dans l'ensemble sujets aux attaques des rongeurs. Pour éviter de tels dégâts, on installera des barrières mécaniques comme les grillages de plastique ou de métal. Il faudra enlever ces barrières lorsque l'écorce des arbres sera suffisamment épaisse pour désintéresser les rongeurs. La base des troncs peut également être enduite d'un répulsif à la fin de l'été. Cette méthode, plus économique et moins encombrante que les barrières, est cependant moins efficace en situation épidémique.

Le fauchage des herbes en bordure du plastique à la fin de l'été prive les rongeurs d'un abri et constitue un bon moyen préventif. Il faut également protéger les brise-

vent contre les animaux qui broutent. On peut les entourer d'une clôture ou d'un fil électrique, par exemple.

5.3 La protection contre les insectes et les maladies

Des arbres adaptés au climat et au sol et bien entretenus résisteront mieux aux problèmes d'insectes et de maladies. Toutefois, malgré ces précautions, des insectes nuisibles ou des maladies peuvent se manifester dans la haie brise-vent. Il importe donc de les inspecter avec soin et d'intervenir au besoin. Une haie composée de différentes espèces d'arbres et d'arbustes confère une assurance de protection puisqu'il est très rare que toutes les espèces soient attaquées en même temps.

5.4 La taille des haies brise-vent

Les haies brise-vent peuvent être taillées pour produire du bois d'œuvre de qualité, pour favoriser la floraison et la fructification ou simplement pour limiter le développement en largeur de la haie. Les espèces feuillues dont on veut tirer du bois de qualité exigeront plus de soins que les conifères. En effet, certains feuillus utilisés en haies brise-vent, tels les chênes, l'érable à sucre, le frêne blanc, les noyers et le merisier, peuvent fournir du bois d'œuvre de qualité si les tailles de formation et l'élagage sont réalisés convenablement.

Les tailles de formation visent essentiellement à créer ou à maintenir un axe principal vertical et à éviter les fourches sur la plus grande hauteur possible. Les fourches sont des zones de faiblesse qui provoquent souvent un éclatement de l'arbre. Ces tailles commencent dès la première année suivant la plantation et se poursuivent jusqu'à ce que le tronc soit acquis, soit pendant 10 à 20 ans, selon les espèces et la hauteur de tronc désirée (Bourgerie et Castaner, 1988).

Lorsque les arbres ont perdu leurs feuilles, il est plus facile de bien observer la structure de l'arbre. Il faut d'abord s'assurer de la présence d'un axe de la base au sommet de l'arbre. Toute branche dont le diamètre se rapproche de celui de l'axe à son embranchement est à tailler au ras du tronc, en préservant le bourrelet cicatriciel (Figure 12). Il faut surveiller particulièrement celles dont l'insertion est à angle fermé avec l'axe. Si le bourgeon terminal de l'axe est endommagé ou absent, on coupe la branche au-dessus du prochain bourgeon viable le long de l'axe. Si la pousse axiale n'est plus viable, on la remplace par une branche latérale, redressée au besoin par une ligature. Cette ligature est surtout nécessaire pour les arbres dont les bourgeons sont opposés, tels les frênes et les érables. Après un an, une fois la branche bien redressée, le bout de branche servant à la ligature est supprimé. Lorsqu'on retrouve une fourche, c'est-à-dire plusieurs branches qui tendent à créer chacune un axe vertical, on va conserver le prolongement le plus vigoureux, le plus vertical et le mieux conformé, et on supprimera les autres.

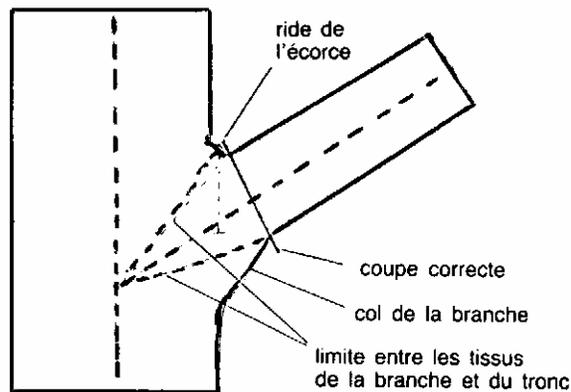


Figure 12 – Emplacement de la coupe d'une branche (tiré de Michau, 1985)

Si la conformation générale de l'arbre rend impossible le dégagement d'un axe, on doit vérifier si l'arbre est vigoureux, c'est-à-dire s'il montre de bonnes pousses annuelles et un feuillage bien développé. Si oui, on peut procéder au recépage, opération qui consiste à rabattre les arbres à environ 10 cm au-dessus du sol. On effectue le recépage au début du printemps avant la reprise de la végétation. Si l'arbre est peu vigoureux, on doit identifier la cause de ce manque de vigueur, y remédier si possible et attendre que l'arbre reprenne de la vigueur avant de procéder au recépage. La saison suivant le recépage, l'arbre refait en général une ou plusieurs pousses très vigoureuses et droites. On sélectionne la mieux conformée et on supprime les autres pour repartir sur un axe nettement dégagé.

Le pincement en vert est une technique pratiquée au début de l'été et qui consiste à pincer, entre l'ongle du pouce et l'index, les jeunes rameaux de l'année que l'on ne veut pas conserver ou dont on veut ralentir la croissance (Richard et Anctil, 1995).

L'élagage consiste à ôter les branches basses de l'arbre afin de dégager un tronc net de branches, qui aura ainsi une meilleure valeur marchande à cause de l'absence de nœuds. L'élagage des branches des arbres à croissance rapide, comme les peupliers et les mélèzes, permet aussi aux arbres à croissance moins rapide, telles les épinettes, de pousser sans briser leur flèche terminale. Il peut aussi consister, s'il n'y a pas eu de taille de formation, à enlever les branches malades, mortes, qui s'entrecroisent ou qui ont une mauvaise fourche.

Le premier élagage peut se faire dès que la hauteur totale de l'arbre atteint 3 à 4 m pour les feuillus (7 à 8 m dans le cas particulier des peupliers) et 5 à 6 m pour les résineux (Bourgery et Castaner, 1988). Les branches basses sont éliminées progressivement, jamais sur plus de 1,5 à 2 m de hauteur en une seule fois, jusqu'à l'obtention d'un tronc sans branche sur le tiers de la hauteur de l'arbre.

5.5 Taille des conifères

On ne taille généralement pas les pins et les épinettes utilisés en brise-vent, sauf dans les cas où la flèche terminale est brisée ou malade. Quant aux thuyas (cèdres), on peut tailler verticalement jusqu'à 30 % de leur feuillage afin d'éviter le dessèchement des feuilles et le dégarni de la base de la haie (Anonyme, 1981).

5.6 Taille des arbustes

Les arbustes sont insérés dans le brise-vent afin de combler les ouvertures résultant de l'élagage des arbres ou pour protéger de petites surfaces. Si on cherche à former une touffe bien garnie à la base, on rabattra, à la moitié de la hauteur du plant ou à 15-20 cm de hauteur, la deuxième année suivant la plantation. Il faut prendre garde de ne pas avoir une base trop dense si on désire une répartition uniforme de la neige dans les champs.

On doit tailler les arbustes à floraison printanière aussitôt après la floraison en coupant uniquement la partie des branches ayant fleuri. Les arbustes à floraison estivale doivent être taillés quelques semaines avant le départ de la végétation en supprimant les rameaux qui ont fleuri l'été précédent.

5.7 Les outils et les périodes de taille

En intervenant tôt et régulièrement dans la vie de l'arbre, on pourra utiliser des instruments légers. On doit couper les branches à éliminer lorsqu'elles sont de faible diamètre (2 à 3 cm) afin d'obtenir une bonne cicatrisation des plaies. Lors des tailles de formation et des élagages de branches basses, il faut réaliser les coupes au bas du tronc en préservant le bourrelet cicatriciel, la partie enflée de quelques millimètres qui est située à la base de la branche (Figure 12). Les coupes sont réalisées à l'aide d'un sécateur, tant que la hauteur le permet. On utilisera l'échenilloir pour la taille de formation en hauteur. L'élagage des grosses branches, dont le diamètre ne devrait pas dépasser 5 cm si l'arbre a été bien surveillé, peut s'effectuer à l'aide d'une égoïne emmanchée.

Les périodes de taille font l'objet de points de vue divergents. En général, la taille peut être effectuée durant toute l'année si l'on excepte les arbres à fleurs ou à fruits, pour lesquels le critère de production entre en ligne de compte (Michau, 1985). Les tailles en période végétative permettraient un meilleur démarrage du bourrelet cicatriciel, une cicatrisation plus rapide et une certaine protection des plaies, du fait de l'activité des plaies. Certaines espèces, comme les bouleaux et les érables, peuvent perdre une grande quantité de sève si elles sont taillées durant les périodes de coulée, c'est-à-dire de la mi-mars à la mi-mai et de la mi-octobre à la mi-novembre. La taille en hiver offre un avantage : la structure de l'arbre est bien visible. Il est préférable de laisser passer les grands froids avant d'intervenir afin d'éviter le gel des tissus exposés.